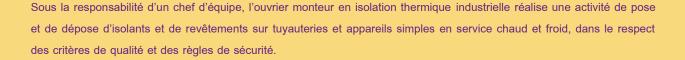
Faites reconnaître
vos compétences



CQP Monteur en isolation thermique industrielle

Le CQP (Certificat de qualification professionnelle) est une certification professionnelle créée, délivrée par les professionnels. Il reconnait et certifie les compétences des salariés par les professionnels des secteurs du bâtiment et des travaux publics.





Quelles compétences ?

- Organiser son intervention de pose d'isolants thermiques sur des éléments industriels simples.
- Réaliser les travaux d'isolation thermique sur des éléments industriels simples.

Comment valider le CQP ?

- Par la formation continue
- Par l'accès direct auprès du jury

Comment accéder au CQP ?

- Savoir lire et écrire
- Connaître les opérations arithmétiques de base
- Avoir 6 mois d'expérience du métier en entreprise

Quel niveau?

 Niveau II Coefficient 185 dans la convention collective Nationale des Ouvriers du Bâtiment

Pour aller plus loin





